

PLAN LIBRE

Le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

Ariège
Aveyron
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Lot
Tarn
Tarn-et-Garonne

089

Mars 2011

Zoom sur les petits projets en Midi-Pyrénées

Urbanités inattendues

Avis de crue

Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2011

Extension de l'école maternelle de Nègrepelisse (82)

Forme-t-on assez d'architectes ?



2,00 euros

ÉDITORIAL

Daniel Estevez

Football, rugby, basket-ball... la plupart des sports sont comme on sait organisés par un système de règles bien déterminées et se pratiquent sur un terrain de jeu bien précis. Les formes, dimensions et structure du terrain sont toujours des données du jeu, elles sont fixes, conventionnelles et standardisées. Elles en sont le plan. Que vous pratiquiez le foot à Toulouse, Tokyo ou Téhéran, une chose semble bien certaine, vous vous retrouverez toujours sur un terrain plat et rectangulaire de 105 mètres par 68. Pourtant, dans les faits et dans la vie, les hommes ne jouent pas sur des terrains aussi standardisés. Encore moins les enfants. Avez-vous la chance de vous souvenir de ces intenses parties de balle hors des terrains prédestinés ? Je me rappelle parfaitement quand à moi nos jeux libres dans la rue, et la façon dont nous adaptions les règles aux configurations particulières du terrain. C'était par exemple un jeu de balle au pied sur une place dont le sol était légèrement en pente mais nous avons modifié les règles pour prendre en compte le grand mur aveugle qui bordait l'un des côtés de l'aire bitumée. Il était possible de dribbler en s'aidant du mur. Nous pouvions jouer.

Ces situations d'ajustement du jeu au terrain sont un exemple, on l'a compris, d'activation contextuelle, inattendue et créative des lieux. Elles constituent tout l'apport qu'offre à l'architecture la vie quotidienne des habitants. Et rien n'est plus formidable que ces moments où la performance des usagers exploite les compétences d'une architecture au-delà même de ce que son architecte pouvait imaginer.

Et parfois la performance va jusqu'à contredire complètement ce qui avait été imaginé, elle détourne l'architecture. «Seuls les architectes pensent qu'il existe une étroite relation entre la façon dont les espaces sont étiquetés et les événements qui surviennent à l'intérieur de ceux-ci» écrivent les architectes Reiser + Umemoto dans leur dernier livre Atlas of Novel Tectonics. En réalité, chacun éprouve dans son expérience pratique que les relations entre programme et architecture sont assez ténues, ou du moins pour être plus précis, doivent-elles être comparées aux rapports qui unissent par exemple les paroles et la musique en matière de chanson : « les paroles

sont corrélées à la musique d'une certaine façon, en tant que matériau sonore, en tant que rythme, rime, etc. mais pas au niveau de la signification», affirment Reiser+Umemoto, «similairement, les programmes sont corrélés à l'architecture seulement de façon imprécise», ils peuvent bien évidemment s'appuyer sur des intensités spécifiques de l'espace (relief, rythme, lumière, vues, dimensions, etc.) et même en jouer, cependant aucune fonction n'est jamais définitivement engrammée dans la construction. Ce qui signifie donc qu'on peut chanter de multiples chansons sur la même mélodie musicale : transposer, détourner.

Plan Libre réunit dans ce numéro, plusieurs textes qui décrivent des architectures marquées par l'adaptation, la créativité ou l'inattendu. Toutes parlent de transformation. Quelques unes d'entre elles, comme la nouvelle école de Nègrepelisse présentée dans la page des réalisations, proposent même quelques belles sorties «hors programme», comme on fait du hors piste, pour mieux donner du merveilleux à l'architecture.

Le cahier central montre comment, encore une fois, le regard aigus des photographes est précieux pour voir l'architecture là où on ne la voyait plus, et pour la faire exister. C'est l'un des mérites de ces images précises et denses d'Anne Jourdain.

La nouvelle exposition du CMAV, Urbanités Inattendues, présentée en page 4, insiste enfin sur les ruses magnifiques par lesquelles l'art soutient parfois les micro-transformations de la ville, et s'appuie sur ses habitants effectifs. Tactiques multiples de résistance et de transgression. Car finalement nous aimons bien jouer au football à 4 sur un terrain de basket avec un ballon de handball. Voilà une vérité des habitants. Les habitants recomposent leur propre milieu quotidien, et c'est ce que nous devons souhaiter.

Qu'ils finissent eux-même l'architecture que les architectes ont commencé. Comme dans le cinéma de l'iranien Abbas Kiarostami, dont l'oeuvre cinématographique (belle à vous couper le souffle) est toujours tournée vers le spectateur. Voici ce qu'il disait à propos de la conception de ses films : «Il faut envisager un cinéma inachevé et incomplet pour que le spectateur puisse intervenir et combler les vides».

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Adhésion / Abonnement / Commande

○ Bulletin d'adhésion 2011

Professionnels : 50 euros / Étudiants : 20 euros

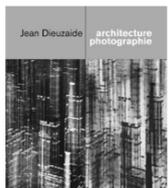
Être adhérent à la Maison de l'Architecture permet de devenir un membre actif (prendre part aux décisions, aux assemblées générales annuelles...), d'être abonné à Plan Libre et de soutenir le programme et les actions de l'association (Expositions, Plan Libre, Prix Architecture...).

Un ouvrage au choix parmi les six déjà publiés est offert sur simple demande.

○ Bulletin d'abonnement à Plan libre pour une durée de 1 an / 10 numéros

Professionnels : 20 euros / Étudiants : 10 euros

○ Publications de la Maison de l'Architecture : 10 euros l'exemplaire



Jean Dieuzaide. Architecture, photographie



Pack Prix Architecture. Années 2001 + 2003 + 2005



Prix Architecture Année 2007



Prix Architecture Année 2009



Plan Libre. Recueil articles cahiers centraux 2002-2006

Nom Prénom

Profession Société

Adresse

Tél. E-mail

Le bulletin d'adhésion ou d'abonnement complété, est à renvoyer accompagné du règlement à :
Plan Libre / Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées, 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse / E-mail: ma-mp@wanadoo.fr

Plan libre, le journal de l'architecture en Midi-Pyrénées

MAISON DE L'ARCHITECTURE Midi-Pyrénées

Edition
Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées
45, rue Jacques Gamelin 31100. Toulouse
tél. 05 61 53 19 89 / ma-mp@wanadoo.fr
Dépôt légal à parution

N° ISSN 1638 4776

Directeur de la publication
Pierre Duffau.

Rédacteur en chef
Jean-Manuel Puig.

Bureau de rédaction
Bernard Catllar, Daniel Estévez, Véronique Joffre.

Comité de rédaction
Sylvie Assassin, Nathalie Bruyère, Philippe Cirgue,
Danièle Damon, Vincent Defos Du Rau, Gérard Ringon,
Gérard Tiné, Pierre-Edouard Verret.

Coordination
Aurélié Bayol.

Informations Cahiers de l'Ordre
Martine Aires.

Ont participé à ce numéro
Enrico Chapel, Anaïs Delmas, Daniel Estevez, Anne Jourdain,
Frédéric Jourdain, Nicole Roux-Loupjac, Gérard Tiné.

Graphisme
Bachs estudi gràfic. Marta Bachs, Anissa Mérot.

Impression
SRI Rotative.

Pour écrire dans Plan Libre contactez le bureau de rédaction à la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées.
La rédaction n'est pas responsable des documents qui lui sont spontanément remis.

Plan Libre est édité tous les mois à l'initiative de la Maison de l'Architecture avec le soutien du Ministère de la Culture et de la Communication - DRAC Midi-Pyrénées, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Général de la Haute-Garonne, la Mairie de Toulouse et le Club des partenaires : NPN, Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi, Technal, VM Zinc.



ACTIVITÉS

MAISON DE
L'ARCHITECTURE
Midi-Pyrénées

Exposition

**Zoom sur les petits projets en Midi-Pyrénées
du 19.04 au 20.05.2011 - L'îlot 45 / Maison de
l'Architecture**

> Vernissage le 19.04.2011 / 18h30
à L'îlot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

La Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées a lancé un appel à projets à tous les architectes de la région. 65 agences d'architecture ont répondu à cet appel avec 156 réalisations.

Une vingtaine de projets de moins de 600m², réalisés dans les années 2000 et construits dans les huit départements de Midi-Pyrénées, est présentée dans cette exposition. Cet événement permet de mettre en lumière des réalisations remarquables.

Cette exposition démontre, s'il fallait encore s'en convaincre, combien l'architecture s'exerce dans des domaines variés voire inattendus.

Elle confirme également que les architectes se saisissent avec talent, engagement et imagination de projets de toutes tailles dans une recherche toujours renouvelée et adaptée au sujet.

Finalement il n'y a pas de petits projets.

Reste l'Architecture.

L'îlot 45 . Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées

45, rue Jacques Gamelin . 31 100 Toulouse
Tél. : 05 61 53 19 89 . Mél : ma-mp@wanadoo.fr
> entrée libre du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Prix Architecture Midi-Pyrénées 2011

Edition 06

Dans le cadre de son programme d'actions culturelles, la Maison de l'Architecture Midi-Pyrénées organise tous les deux ans, en collaboration avec l'Ordre Régional des Architectes, l'événement : Prix Architecture Midi-Pyrénées à l'occasion des Rendez-Vous de l'Architecture.

Ce Prix organisé depuis 2001, a pour objectif de promouvoir et récompenser la création architecturale contemporaine de qualité en Midi-Pyrénées.

Tous les architectes et agrées en architecture, inscrits au tableau de l'Ordre des Architectes pourront concourir. Pour participer, au moins une des deux conditions suivantes doit être remplie : soit la réalisation se situe en Midi-Pyrénées, soit la construction est réalisée par un architecte inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes de Midi-Pyrénées.

Les réalisations présentées devront avoir été livrées entre janvier 2008 et septembre 2011.

Le règlement de cette 6^{ème} édition vous sera prochainement adressé avec le numéro de plan libre N°90 en diffusion à partir d'avril 2011.

Pour toutes informations complémentaires : tél. : 05 61 53 19 89

AGENDA

Concours

**Europan 11
Lancement le 15.03.2011**

Thème : Résonance entre territoires et modes de vie - Quelles architectures pour des villes durables ?

Europan 11 s'adresse à toute équipe composée d'un architecte associé ou non à un ou plusieurs professionnels de même ou d'autres disciplines (architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, artiste, etc.). Tous les membres de l'équipe (mandataire, associés, collaborateurs), quelle que soit leur profession, devront avoir moins de quarante ans à la date limite de rendu des projets.

Europan est une plate-forme unique pour les jeunes professionnels du projet urbain et architectural pour leur permettre de développer leurs idées et leurs visions autour du thème : quels espaces urbains peuvent résulter d'une nouvelle approche durable de la ville ? Quelle influence ce changement de paradigme peut-il avoir au niveau spatial dans les quartiers des villes européennes ?

Parmi les Sites Français:

Toulouse : Le Raisin / Population : 440 000 / Site stratégique : 26,5 ha / Site de projet : 3,3ha

Les visites des sites auront lieu entre le 22 mars et le 05 avril 2011, les dates seront communiquées très prochainement.

Date limite des inscriptions : Vendredi 10 juin 2011

Infos : www.european-europe.com

Conférence

**William J. R. Curtis
In the light of Le Corbusier.
Lundi 21.03.2011 / 20h00**

Organisation : Société Française des architectes -
tél. : 01 56 81 10 25 - Entrée Libre

Séminaire

**PREDAT
État des lieux de la recherche
urbaine
en Midi-Pyrénées
Vendredi 01.04.2011, toute la
journée
Salle du Sénéchal, Toulouse**

Inscription avant le 25 mars : APUMP- tél 05 62
27 24 12 - www.apump.org

Exposition

**Toulouse Territoire Garonne
Jusqu'au 27 mars - La fabrique urbaine, Toulouse**

L'exposition retrace le travail des étudiants de Master de l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Toulouse sur le territoire de la Garonne.

En 2008-2009, les étudiants ont imaginé des projets d'équipements ou d'habitat sur des lieux stratégiques, liens entre la ville et le fleuve. En 2010, le travail s'est poursuivi, par la recherche et par le projet, faisant émerger des pistes « utopiques » et dessinant un nouveau rapport entre espaces périurbains et espaces de nature de bord de fleuves. Ils nous proposent là un autre regard sur l'Axe Garonne.»

La Fabrique Urbaine : Arche Marengo, Toulouse / Horaires d'ouverture : mardi, mercredi et vendredi de 11h30 à 14h00 et de 15h00 à 19h00 - jeudi et samedi de 13h à 19h - dimanche de 13h à 18h



URBANITÉS INATTENDUES

PETITES FABRIQUES DE L'ESPACE URBAIN

« Plutôt que de se tenir dans le champ d'un discours qui maintient son privilège en inversant son contenu (qui parle de catastrophe et non plus du progrès), on peut tenter une autre voie : analyser les pratiques microbiennes, singulières et plurielles, qu'un système urbanistique devait gérer ou supprimer et qui survivent à son dépérissement ; suivre le pullulement de ces procédures qui, bien loin d'être contrôlées ou éliminées par l'administration panoptique, se sont renforcées dans une proliférante illégitimité » (Michel De Certeau, *L'invention du quotidien*, 1980).

Dans la ville contemporaine la fabrication de l'espace public et privé se pose de manière complexe. Le discours des décideurs est souvent enfermé dans la sphère d'une pensée instituée. L'action des professionnels se détermine en fonction de demandes ou de revendications de supposés consommateurs. Les habitants et les citoyens destinataires des espaces aménagés sont la plupart du temps exclus des processus de décision. En réaction à cet état de choses, l'exposition *Urbanités inattendues* présente une série de tactiques spatiales conçues avec et pour les habitants dans un souci de démocratisation des procédures urbanistiques. Il ne s'agit pas de projets architecturaux et urbains au sens propre, mais d'événements construits le temps d'une action pour révéler les potentialités d'usage des lieux et pour sensibiliser les habitants à la définition de leur cadre de vie. Comment des gestes constructifs et paysagers peuvent-ils modifier notre perception de l'espace et l'expérience que l'on en fait ? Les démarches de l'Atelier d'architecture autogérée, *Bruit du Frigo*, *Coloco*, *Le Cabanon vertical*, *Encore Heureux*, *Exyzt*, *Muf*, *Recetas urbanas*, *Syn* et des autres architectes, paysagistes, artistes et designers présentés lors de l'exposition nous en font la démonstration. Elles se définissent à la croisée de l'architecture, de l'art et de l'action sociale. Elles appliquent des procédures de bricolage, de *low-tech* ou de *ready-made*. Elles saisissent des occasions et inventent des prétextes, non pas pour répondre à des besoins formatés à l'avance, mais pour imaginer des usages alternatifs, pour émerveiller et pour révéler des situations nouvelles. Elles tentent surtout de casser la distinction savante entre espace conçu et espace vécu, en partant de l'idée que

pour bien dessiner et concevoir la ville il faut d'abord la vivre et l'expérimenter, si possible en compagnie de ceux qui l'utilisent ou l'habitent déjà. Les jardins et les espaces de jeu, les architectures provisoires ou réversibles, les installations scéniques et les habitats alternatifs issus de ces démarches présentent des valeurs qui méritent d'être discutées. La première réside dans le rapport que toutes ces petites fabriques instaurent avec le réel. Leurs concepteurs investissent couramment des terrains inusités ou sous-utilisés, des territoires au rebut : friches industrielles, espaces publics délaissés, quartiers défavorisés, squelettes de bâtiments abandonnés. Désertés par leurs habitants, oubliés par leurs propriétaires, privés de leurs fonctions officielles, ces lieux apparaissent de premier abord comme inutiles, stériles, superflus. Mais les aménagements inspirés par les usagers et définis avec nos artistes, architectes et paysagistes montrent qu'ils contiennent des choses essentielles à la vie urbaine et que le mélange de vacuité, d'étrangeté, de délaissé et d'abandon les caractérisant (cette sorte d'indétermination située entre deux destinations reconnues) constitue leur véritable richesse⁽¹⁾. La deuxième valeur de ces petites fabriques réside dans le rapport inédit qu'elles établissent avec le temps. En effet, elles sont toutes liées au temps en ce qu'il a de plus futile, de plus provisoire et de plus précaire. Les jardins autogérés par des habitants, les architectures mobiles ou réversibles et les autres installations ou appropriations éphémères de l'espace urbain cassent et fragmentent le temps ordinaire, celui que nous vivons tous les jours lorsque nous pratiquons la ville. Sortes d'« îles » (de repos, de travail gratuit et bénévole, de plaisir...) situées en dehors du normal et du convenu, ils forment un monde presque onirique, où la réalité se mélange à la fiction. Michel Foucault a nommé ces espaces d'« hétérotopies », car ils sont bien réels mais spéculaires des espaces conventionnels : en les observant nous pouvons comprendre des choses sur notre vie et notre habitat, de la même manière qu'un homme, en se regardant dans un miroir, dans l'endroit illusoire où il n'est pas, prend conscience de lui-même⁽²⁾. La troisième valeur de ces aménagements réside dans le rapport qu'ils établissent avec leurs usagers. L'association

des destinataires à la transformation et à la construction de l'espace architectural et urbain favorise la création, le bricolage, l'invention et la génération de choses et de situations. Il est indéniable que nos petites fabriques urbaines encouragent l'appropriation des territoires par des citoyens plus motivés par le désir de faire que par des revendications ou des calculs de rentabilité économique ou électorale. Elles suscitent des situations d'échange et de convivialité en milieu urbain, des situations d'urbanité notamment là où cette dernière est la moins attendue. La quatrième et dernière valeur réside dans leur aptitude à contrecarrer la simplification d'un système urbanistique souvent indifférent aux mélanges de cultures et aux pratiques alternatives d'occupation des territoires. Ces actions interpellent les pouvoirs publics, parfois par des stratégies de détournement de la réglementation officielle, pour qu'ils se ressaisissent des enjeux politiques et sociaux de l'aménagement territorial. Dans l'ère de la globalisation qui est la notre, le problème est sans doute de faire face à l'uniformisation des modes de production, à la normalisation des programmes de construction et à la prolifération d'une architecture de plus en plus standardisée. Comment faire ? Une solution serait de redonner la parole aux usagers en faisant confiance à leur pouvoir de création et à leur capacité à interroger les règles de la démocratie et de l'économie. C'est en tout cas ce que proposent les constructions et aménagements présentés dans cette exposition, qui déploient des esthétiques architecturales et paysagères très diversifiées. Fondés sur l'idée d'une gestion alternative des espaces et sur celle de leur construction collective, ils forment une parcelle de résistance à une telle uniformisation. Ils offrent un exemple, non seulement symbolique, de la manière dont la participation des habitants à la construction de leur cadre de vie peut orienter le dessin de la ville contemporaine. L'enjeu est important, car comme le note François Béguin : « l'homme qui répond à l'usage prescrit par un aménagement (...) n'est pas en train de construire un monde à travers une activité, il ne fait que jouer le rôle qu'on lui destine dans un monde conçu par d'autres »⁽³⁾.

Enrico Chapel



Urbanités inattendues Événements construits et appropriations de l'espace urbain

Avec l'Atelier d'Architecture Autogérée, *Bruit du Frigo*, *Coloco*, *Ctrl + z*, *Le Cabanon Vertical*, *Didattica*, *Encore Heureux*, *Exyzt*, *Muf Architecture/Art*, *Raumlabor*, *Recetas Urbanas*, *SYN*-atelier d'exploration urbaine et *Urban Repair Squad*, J. Graham et T. Jusczyk, J.-P. Ganem, Mossop + Michaels architects, G. Lang, Work ac, Office for Unsolicited Architecture (OUA), M. Rakowitz, Playspace Foundation.

Exposition réalisée par l'École nationale supérieure d'architecture de Toulouse en partenariat avec l'AERA, avec l'aimable collaboration du Centre canadien d'Architecture (CCA), Montréal. Commissaire scientifique : Enrico Chapel, architecte, enseignant.

CMAV, 5 rue St. Pantaléon, Toulouse
5 mars – 28 mai 2011

⁽¹⁾ Pour un approfondissement, cf. E. Chapel, « Luoghi fuori struttura », in F.-C. Nigrelli (F.C.), (éd.), *Il senso del vuoto. Demolizioni nella città contemporanea*, Rome, Il Manifesto, 2005, p. 89-102.

⁽²⁾ M. Foucault, *Le corps utopique. Les hétérotopies*, Paris, Lignes, 2009 (1983).

⁽³⁾ F. Béguin, « Vagues, vides, verts », *Visiteur*, n° 3, 1997, p. 59.

Crédit photo : en haut : *Encore heureux* – Les Herbes Folles, Paris, 2001 © Sébastien Normand / de gauche à droite : *Raumlabor_Bang Bang*, Seoul/Anyang, Corée du Sud_2010_crédit : *Raumlabor/Apap2010* / MUF Architecture/Art_A Horse tail. *OverTheBridge_Tibury*, Grande Bretagne_2003-2004_crédit : MUF / *Le Cabanon vertical*, *Le Bruit du Frigo* et artistes associés, *Le Mobole* et le *Jardin des remparts*, Bordeaux, France_2010_crédit : Sébastien Normand



AVIS DE CRUE PHOTOGRAPHIES D'ANNE JOURDAIN

**Exposition présentée au musée ancien palais abbatial de Moissac
Du 16 avril au 22 mai 2011**

Construites sur la rigueur et le dépouillement de l'architecture Art déco de Moissac, les photographies d'Anne Jourdain révèlent en filigrane l'empreinte des inondations de 1930. Un quartier entier de la ville de Moissac fut détruit par les meurtrières et dévastatrices inondations du 3 mars 1930. Un vaste programme de reconstruction succéda rapidement à la catastrophe. Près des berges du Tarn, de très nombreux logements individuels, redessinant des rues entières, sortirent de terre dans le plus pur style Art déco. Lignes épurées, volumes géométriques simples, économie des motifs décoratifs, proportions modestes et fonctionnelles, cette architecture n'est pas ostentatoire, elle ne cherche pas à se montrer autrement qu'à travers le jeu simple de ses formes.

Anne Jourdain a photographié ces habitations le jour et la nuit. Certaines ont gardé leur aspect d'origine tandis que d'autres se cachent sous les enduits, la végétation, les dégradations du temps, les enseignes.

Pourtant chacune d'entre elles répond à ses voisines et montre ce qu'elles ont en commun : un bow-window, une fenêtre ouverte en oculus, une rambarde de balcon au motif de chasselas ou rappelant discrètement l'eau du Tarn à travers les vaguelettes de ses courbes. Alignements de fenêtres, opposition de formes, association de matières, ces photographies qui dressent des listes de numéros de rue, de motifs suivent un parcours instinctif à travers la ville, déambulation habitée par la gravité d'un passé que le médium photographique exprime. Le choix des tirages argentiques sur papier baryté donne aux images la chaleur et la profondeur des photographies anciennes.

Le jour, la lumière du soleil souligne les volumes des façades. La nuit, les longs temps de pose les transfigurent sous l'éclairage public. Alors, la photographie, sensée garder l'empreinte d'un présent qui nous échappe, révèle les silhouettes transparentes de la mémoire.

Fredéric Jourdain

L'inondation du 3 mars 1930, due à la brutale crue du Tarn, détruit la ville de Moissac en une nuit. Plus de cent personnes, six cents maisons sont emportées par les flots, mais aussi des écoles, des ponts, dont le pont de chemin de fer, les infrastructures des bords de Tarn et du Canal du Midi. Même le cirque Cassuli, qui devait donner une représentation le 9 mars, est anéanti. C'est d'ailleurs le cirque Hagenbeck qui recueillera de nombreuses personnes sinistrées, dès le 4 mars, après avoir donné l'alerte lorsque, en fin de soirée, à la sortie du spectacle, on remarque que l'eau a monté. Toute la région du Tarn et Garonne est touchée ; les villes et villages situés le long du cours du fleuve. Montauban, par exemple, compte une quarantaine de disparus, mais Moissac est la plus touchée. En effet, le pont ferrovière qui faisait barrage à la montée des eaux, tandis que la pluie ne cessait de tomber depuis plusieurs jours, finit par céder au milieu de la nuit sous la pression. Il libère une telle masse d'eau que c'est une puissante vague qui submerge la ville basse déjà envahie par les eaux pluviales. On fabriquera des baraquements à la va-vite, en attendant de reconstruire durablement les logements et les bâtiments publics disparus. Le Président du Conseil se rendra sur les lieux du sinistre, les actualités cinématographiques en feront état ; des fonds considérables seront débloqués par l'Etat, mais également par le Maroc, alors sous protectorat français. D'ailleurs, les rues des nouveaux quartiers bordant le canal et s'étirant vers les champs à l'ouest de la ville se nommeront rue du Maroc, de Casablanca, des Donateurs, de l'Inondation... La halle centrale, bâtie sur la place du marché, sera le Hall de Paris, vitré et décoré à fresque rouge aux motifs de chasselas, le fronton gravé à la mémoire de la Ville de Paris, en hommage à sa vive générosité.

Dans le contexte de l'après-guerre de 14-18, hygiéniste et délibérément optimiste, la recherche médicale d'alors conclut aux bienfaits du raisin. Après quelques années de négociations, Moissac est finalement déclarée station uvale (d'*uva*, la grappe de raisin en latin) et climatique en 1932. De grands travaux publics sont lancés en vue de doter la ville d'un hôtel, d'un uvarium, d'un club nautique, d'une piscine

en bord de Tarn, d'un stade, d'un champ de course... C'est dans cette première moitié des années trente, à la faveur d'une campagne de reconstruction imposée avec brutalité par ces événements inattendus, que la S.I.U.M. (Société Immobilière et Uvale de Moissac) transforme le moulin en grand hôtel (1930), que le peintre Domergue-Lagarde achève de décorer à fresque l'uvarium de l'architecte Thillet (1935) et que l'on jette les plans du bâtiment de l'A.N.M., l'Association Nautique Moissagaise réunissant clubs d'aviron, de hors-bord et de natation, achevé après 1945. Les cabinets d'architectes furent moissagais, toulousains, bordelais et parisiens ; ils établirent les plans des édifices, publics ou privés. Ainsi en fut-il de l'école Saint-Benoît reconstruite entre 1930 et 1932, de la base nautique de Delbesson en 1934-35, du Pont des Marronniers, en ciment armé, par l'ingénieur Cambon et l'architecte chargé du plan de l'urbanisme Thillet en 1930. Dans les archives de la Ville, on trouve aussi les plans de bâtiments privés et commerciaux comme celui de l'Electric Garage place Saint-Jacques daté de 1934, des maisons particulières construites rue Poumel, dans le quartier gravement touché de Ste Blanche, par l'architecte Valès (1932) ou Faubourg St Benoît, par les architectes bordelais Nieudau et Mothe.

Si le pont des Marronniers, le Hall de Paris furent construits dans un style classique, sur une structure de fer et de béton, certes, mais paré de pierre et de brique, éclairés par des lampadaires d'un modèle conventionnel, l'uvarium, les habitations des nouveaux quartiers, l'entrée monumentale de l'hôtel du Moulin, entrée aujourd'hui disparue, furent érigés selon le très moderne style Art déco, issu des avant-gardes européennes : Loos, Gropius et le Bauhaus en Allemagne, Van Doesburg et le mouvement de Stijl aux Pays-Bas, Ozenfant, Le Corbusier et le Purisme en France. Les concepts qu'élaborent ces architectes se rejoignent sur un grand nombre de points. On bannit la ligne courbe et les matériaux traditionnels ; le béton, le métal, le verre, la ligne droite et la sobriété extrême du décor règnent en maître. La lumière doit entrer à flot dans les édifices, par souci d'hygiène mais aussi pour sa fonction première

d'éclairage naturel. Apparaissent les fenêtre-bandeaux, les oculi, les toit-terrasses. Les couloirs et les escaliers centraux disparaissent ainsi que les cheminées monumentales : chaque pièce, chaque élément est réduit à sa plus simple expression. Seules comptent la forme et la fonctionnalité. Aux lignes droites, aux formes géométriques, aux grandes ouvertures qui laissent entrer la lumière dans de belles pièces doubles, répondent les arcs des fenêtres de façade, des oculi, des rambardes et des balustrades de fer forgé aux motifs décoratifs simples et clairs de vagues et de grappes de raisin. Plus que jamais, l'eau et le chasselas restent les symboles de Moissac, ville de culture viticole, bordant le Tarn, traversée par le canal du Midi, toujours ouverte aux festivités uvale et fluviale. Bien que de nombreux cabinets d'architectes travaillent à la reconstruction de la ville, l'ensemble est homogène et si bien intégré aux anciens quartiers, qu'au premier coup d'oeil, à la première balade, on ne remarque pas ce fabuleux décor. Pourtant, les façades claires se suivent, simples, jumelles ou entourées de jardins, de grilles rectilignes et sobres. Les portes sont petites, discrètes, percées d'un oculus dans leur partie supérieure. Les sous-bassements des maisons sont parfois relevés de pierres en appareil irrégulier ou ce sont des frises fines de brique rose qui soulignent les persiennes et des losanges vernissés le débord des toits, les jardins sont plantés de palmiers et de rosiers tout ensemble accordés.

D'une promenade ensoleillée, il parut naturel de glisser vers l'observation nocturne de ces façades fascinantes, muettes, au travers desquelles il était si tentant de passer. La Ville de Moissac désirait que son riche patrimoine architectural Art déco soit mis en valeur, qu'on le regarde plus en profondeur, passionnément, à la dérobée. D'une nuit violente de l'année 1930, d'un tel effondrement, il sera né un effort collectif d'une force au moins égale, dont l'aboutissement fut, pour le bien de tous, ces constructions compactes et parfaitement intégrées dans le tissu urbain, dont la proximité dégage paix, calme et douceur.

Anne Jourdain



Sous le voile des heures courbes
J'apprends,
Que cette nuit-là, mon grand-père, alors âgé de huit ans en 1930 et, son grand-père réussirent à trouver un lieu hors des eaux, pendant que ses parents, Sylvain et Marguerite, furent retenus sur une péniche dans le port de Bordeaux.
Que l'arrière grand-mère de mon père habitait une maison de terre dans la Cité du Maroc, que le courant surprit et emporta en premier.

Sous le voile des heures courbes

A la croisée des bleus infinis,
Noyé,
Le jasmin.

La fleur à perpétuité incandescente
Soumet le jour.
Lourdes cendres.

Je perçois le signe de silhouettes filantes,
Les corps s'effacent, reviennent par fragments.

Le parfum du cerisier emplit le printemps,
Le printemps se souvient des environs en volute,
De ces notes creusées par la plume insomniaque,
Le lendemain, à l'éveil de l'éveil,
J'ai tout perdu le brouillon,
Noir et blanc dissolus.

Résidaient cependant les indices d'un naufrage
Tapis dans les profonds de la chair émotionnelle

Le voile échoué d'une déesse caryatide et protectrice
Un chapeau rusé portant sur ses flancs stylisés les traces d'une argile antique
Là où la rivière s'est soudain, jadis,
Ecroulée.

De mes yeux d'enfant, je rêvai mon arrière arrière grand-mère
Embrassant le cœur immense.
Sur le sein du contingent, les sonorités des temps révolus se confondent
Pour une harmonie secrète.
La photographie opère tel un masque,
Elle est le point de départ donné à l'imaginaire, à l'ordre invisible, à l'au-delà d'elle-même
Ce qui s'offre à nos sens est l'expérience sensorielle du photographe,
Et la photographe nous propulse sur un monde craquelé où chaque tour - si tant est que l'on aille au bout de la vision - transforme l'antérieure escalade.

Jamais ne trahissent les tendres colonnes de sève
Les racines suivent les troncs
Jusque dans leurs déchirements terrestres.

Un, Une, Des
Hommes
Qui voudront « planter des arbres »⁽¹⁾.

Le cœur purgé,
Prêt pour la réinvention.
A la pointe du toit,
L'extrême refuge,
Des cristaux de voix,
A corps perdus, perlent dans l'oreille évanescence
D'une rose immémoriale
D'une sphérique stèle.

Ma main une palme végétale aux dentelles de chlorophylle
Feuille qui désormais
Danse
Sous les branches,
Juste derrière le jour.

Le partage de la mémoire est une nuit à ciel ouvert
Sûrement le plaisir, sûrement le désir
De vivre.
Les fées ont perdu leurs baguettes,
Elles ont leurs étoiles à l'orée du regard
Les traversées intérieures livrent les pétales des mouvements souvenus
Au rythme sacré d'un océan levant,
Au silence dévastant des soleils ponants.
Qu'est-ce que le temps d'une présence ?
Une fenêtre sur cour embaumée, d'avant la disparition.

Il est un trivial leitmotiv qui l'âme pince entre les galeries ajourées de la solitude.

La matière du souvenir est une toile sur ciel.
Le vécu s'effrite en surface
Les larmes choisissent le lit de l'oubli.
On parle au dedans de soi du devoir de survie
Surmonter l'insupportable ?
Les pensées tendues se rejoignent dans le marbre d'une poignée de salut sculpté.
Et tous, tout
Chante au firmament du corps ancien
Le la lyrique
Des oiseaux de voyage.

Anaïs Delmas, le 7 mars 2011

⁽¹⁾L'homme qui plantait des arbres, Jean Giono



D'une architecture du glissement

Anaïs Delmas : Chère Anne, pourrais-tu présenter les étapes qui ont précédé et préparé ton travail photographique à Moissac ?

Anne Jourdain : Une visite des quartiers les plus touchés, celui de Sainte-Blanche, du Maroc, puis des repérages sur plan m'ont aidée à construire cette recherche photographique. La consultation des dossiers sur la crue de 1930 et les projets de reconstruction de la ville, aux archives municipales, ont confirmé l'impression que j'ai eue dès la première journée de travail de fort contraste entre le chaos de la nuit du 3 mars 1930 et les jours paisibles et lumineux d'avril 2010. C'est cet imposant contraste, presque manichéen formellement, qui m'a guidée tout au long des trois mois de prise de vue.

Anaïs Delmas : A visiter ton exposition, je me demande si la photographie n'est pas une architecture du glissement, comme l'est le cinéma. Qu'en penses-tu ?

Anne Jourdain : S'agit-il d'un glissement de sens? S'agit-il d'une construction? Je comprends que les images cinématographiques glissent dans le sens où, parce qu'elles sont artificiellement animées, elles produisent une illusion d'optique, un faux mouvement. Mais ce ne sont que des photogrammes. Le cadrage, la lumière, les formes sont les mêmes. Au contraire, une photo « bougée » ou floue ou posée trouble les sens. Que voit-on vraiment? Au début des années 1960, Chris Marker a réalisé un film, La Jetée, entièrement monté en images fixes. C'est par le montage visuel, sonore (la voix off du narrateur) que l'histoire prend vie, qu'elle s'anime littéralement. Au milieu du film, l'héroïne allongée, immobile, bat subrepticement des paupières! Avons-nous rêvé? Elle a « bougé », elle nous a vus, elle nous a eus.

Anaïs Delmas : L'épure de tes images photographiques, tes choix de cadrage, le noir et blanc obtenu à partir de l'appareil argentique avec lequel tu aimes à travailler, avec lequel seul tu travailles, confèrent à tes photographies la sensation de longs ou courts métrages dans lesquels chacune s'inscrirait mais desquels il ne resterait que la rare et précieuse prise de vue qui s'offre à nos yeux et il en est ainsi presque pour toutes, car même celles fonctionnant en série racontent une histoire, un mouvement : celui du corps, celui de la lumière... Que voudrais-tu bien nous livrer à propos de ton geste?

Anne Jourdain : Je travaille aussi avec un appareil photo numérique, un petit Lumix, qui me sert de bloc-note photographique. Pour cette recherche en particulier,



l'argentique s'imposait car je ne en noir et blanc. C'est toujours l depuis près de vingt-cinq ans, c les formes des façades, des pig elles-mêmes donné leur forme à prêtées au jeu. De même que, ç soleil a appelé la nuit, l'immobilité mouvement des corps. Les corp murailles que tout un chacun è jour même. Ces corps me sont réalisées dans les entrepôts dès avant la construction de la grand étudiants de Paris VIII, vers 1991 viennent aussi d'images que je l'extraordinaire journal d'Alix Clé inversée, retournée en négatif, c l'infini.

Anaïs Delmas : Qu'apprécies-tu spectatrice ?

Anne Jourdain : J'apprécie sa l éclairage intérieur. Bien que l'im on n'entre à l'intérieur du cadre nous aspire/inspire. Les images dire ainsi, ont ma préférence, cc plates, j'entends sans relief, san champ, planes. Ce seraient des la planéité picturale. Ainsi, j'ai m plus encore qu'elles ne le sont ç les photographiant, tout simpler

Anaïs Delmas : Parvient-on à de propres oeuvres ?

Anne Jourdain : Oui, parfois mèn en l'occurrence, avant la prise de séduit par les images qu'il forme intérieur. Il n'a qu'une hâte, les r en *pictura* silencieuses afin de s sociabilité en quelque sorte.

Entretien réalisé en mars 2011



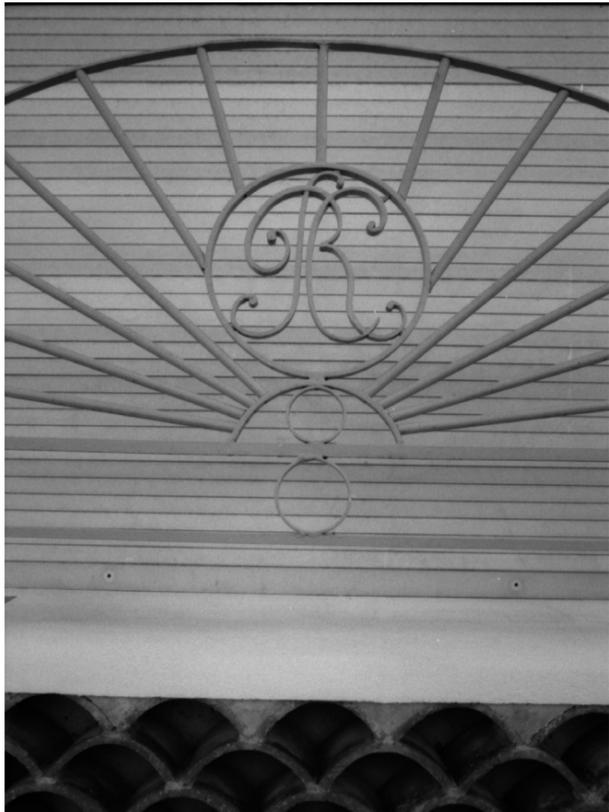


prévisualisais que des photos
e même appareil Nikon,
qui joue le même rôle. Ce sont
nons, des fenêtres qui ont
aux images. Toutes se sont
par contre-point inévitable, le
é architecturale imposait le
os transparents sont les passe-
ve de devenir une nuit ou un
venus d'images anciennes,
affectés de Bercy, la nuit,
de bibliothèque, avec d'autres
). Ces corps transparents
venais de découvrir en lisant
o Roubaud, une sorte d'Alice
qui serait partie de zéro vers -



d'une photo lorsque tu deviens

mière, c'est-à-dire son
age photographique soit fixe,
(toujours Alice) que si la lumière
vraiment plates, si l'on peut
suleur ou noir. Par images
s perspective ni profondeur de
équivalents photographiques à
is à plat les façades de Moissac
par la pureté de leurs lignes en
nent.



venir spectateur de ses

me avant de les avoir conçues,
à vue elle-même. Tout être est
à chaque instant en son for
etranscrire en sons, en mots ou
e faire entendre des autres, par

17





- | | | |
|--------------|-------------|-------------|
| ARCHITECTURE | ANGLE | ANTHRACITE |
| ART DÉCO | ARCHITECTE | ARGENT |
| AVIRON | BAIE | BLANC |
| BATEAU | BARAQUE | BLEU |
| CANAL | BÉTON | BRONZE |
| CANOT | BOIS | CARMEN |
| CIRQUE | BOW-WINDOW | CÉLADON |
| CRUE | BRIQUE | CHROME |
| DRAP | CIMENT | COBALT |
| EAU | CINÉMA | CYAN |
| FAÇADE | CLÔTURE | FRESQUE |
| FLEUVE | ESCALIER | GAMME |
| GARONNE | FERRONNERIE | GRIS |
| HALL | FORME | INDIGO |
| ILE | FRESQUE | IVOIRE |
| JOUR | GÉOMÉTRIE | JAUNE |
| LESSIVE | HABITAT | MAGENTA |
| LINGE | JARDIN | MAT |
| LUMIÈRE | LILA | MAUVE |
| LUNE | MARBRE | NOIR |
| MOISSAC | MÉTAL | NUANCE |
| MOULIN | MODERNE | OPAQUE |
| NUIT | NOUVEAU | OR |
| ORAGE | OCULUS | ORANGE |
| PÊCHE | PALMIER | OUTREMER |
| PLUIE | PIERRE | PASTEL |
| PONT | PILASTRE | POURPRE |
| RONDE | PLAN | ROSE |
| SOIR | PLATANE | ROUGE |
| SOLEIL | PLÂTRE | SAUMON |
| TARN | RAISIN | TON |
| TEMPS | STYLE | TRANSPARENT |
| URBANISME | TAPISSERIE | TURQUOISE |
| UVARIUM | VERRE | VALEUR |
| VENT | VILLA | VERT |
| VILLE | VITRE | VIOLET |



L'exposition Avis de crue se tiendra du 16 avril au 22 mai 2011 au musée ancien palais abbatial de Moissac, 2 rue de l'Abbaye. Ouvert du mardi au dimanche de 13h30 à 17h45.

Le cycle des « conférences du mardi » propose une rencontre autour de l'exposition. Elle aura lieu le mardi 17 mai 2011 à 20h20 à l'Espace Culturel Prosper Mérimée, boulevard Léon Cladel à Moissac, en présence d'Anne Jourdain, photographe et d'Anaïs Delmas, critique d'art.

Le film de Philippe Alauzet, *Moissac sous les eaux* (Ville de Moissac / Varouna Films - 2010), disponible en DVD, est projeté lors de l'exposition Avis de crue.

Le film et l'exposition ont été réalisés dans le cadre d'une commande de la Ville de Moissac, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de l'inondation de 1930 et dans le but de mettre en valeur son patrimoine architectural Art déco.

La scénographie de l'exposition a été réalisée par Frédéric Jourdain.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter le pôle culturel et patrimonial
Boulevard Léon Cladel 82200 Moissac
Tél : 05.63.05.08.08 / www.moissac.fr

ou l'office du tourisme
6, place Durand de Bredon 82200 Moissac
Tél : 05.63.04.01.85 / www.tourisme-moissac.fr

ACTIVITÉS DE L'ORDRE

Veille marchés publics

Interventions du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Midi-Pyrénées et réponses obtenues sur les opérations suivantes :

> Mairie de Pechbonnieu : réalisation d'un bâtiment public comprenant une médiathèque, un point d'accueil jeunes et un studio d'enregistrement (31)

Difficulté : L'AAPC stipulait dans les critères de sélection « délais (20 % – le candidat fournira un échéancier détaillant les délais pour chaque phase) ». Cette terminologie laissait entendre que le candidat devait fournir un planning détaillé par corps d'état, avec enchaînement des tâches. Or, ce document constituerait une remise de prestations ouvrant droit à indemnité au sens de l'article 74 du CMP.

Réponse : le critère « délai » se reporte aux délais relatifs aux différentes phases de la mission de maîtrise d'œuvre et non par corps d'état.

> Mairie de Foix : restructuration du groupe scolaire Lucien Goron et Marie Carol (09)

Difficulté : même observation que pour la consultation de la Mairie de Pechbonnieu concernant le « planning proposé de l'étude – 20 % ».

Réponse : il ne s'agissait en fait pour le maître d'œuvre que d'effectuer une validation ou invalidation du planning proposé pour l'étude.

> Mairie de Saint-Lys : extension du groupe scolaire Eric Tabarly (31)

Difficulté : marché de maîtrise d'œuvre attribué à une équipe dont l'offre est jugée comme anormalement basse (7% pour une mission de base + EXE + OPC).

Réponse : la Mairie a pris connaissance des deux circulaires relatives aux marchés publics jointes à notre courrier et prend acte de nos recommandations en la matière.

> Mairie de Samatan : rénovation et modernisation du village de vacances (32)

Difficulté : L'AAPC mentionnait parmi les critères de sélection : les délais (30%). Cette terminologie laissait entendre que le candidat devait fournir un planning détaillé par corps d'état, avec enchaînement des tâches. Or, ce document constituerait une remise de prestations ouvrant droit à indemnité au sens de l'article 74 du CMP.

Réponse : il n'est pas demandé de planning détaillé, ni aucune remise de prestation au sens de l'article 74 du Code des Marchés Publics. La formulation utilisée dans l'AAPC ayant fait ressortir une ambiguïté, celle-ci sera rectifiée pour les prochains marchés de la collectivité.

> Mairie de Fleurance : réhabilitation d'un immeuble communal « Le Moulin du Roy » (32)

Difficulté : le règlement de consultation indiquait que le « candidat remettra avec son projet de marché [...] un planning de travaux ». Cette terminologie laissait entendre que le candidat doit fournir un planning détaillé par corps d'état, avec enchaînement des tâches, ce document constituerait alors une remise de prestations ouvrant droit à indemnité au sens de l'article 74 du CMP.

Réponse : il s'agissait en fait pour les candidats d'indiquer qu'ils acceptaient les contraintes prévues dans le dossier de consultation remis aux candidats, à savoir : les date du dépôt du PC, du lancement de la consultation des entreprises, le tout inscrit dans la durée prévisionnelle impartie pour la réalisation de l'opération et en y précisant les différentes missions de maîtrise d'œuvre objet du contrat proposé.

> Mairie de Cahors : réhabilitation du bâtiment « Espace Caviolle » (46)

Difficulté : le règlement de consultation indiquait les documents suivants parmi les pièces de l'offre à remettre : description succincte des solutions techniques envisagées... ; options possibles en faveur de la qualité environnementale... ; confirmation de la compatibilité du projet avec l'enveloppe financière des travaux... Ces documents constituent une remise de prestations ouvrant droit à indemnité au sens de l'article 74 du CMP.

Réponse : les documents demandés (un mémoire de deux pages) ne constituaient pas en soi, une remise de prestations ouvrant droit à une indemnité. Une description succincte (type de chauffage par exemple), des options possibles en faveur de la qualité environnementale (chantier propre par exemple), la compatibilité du projet avec l'enveloppe financière (adéquation du programme avec une enveloppe et pas une estimation) étaient les seuls éléments demandés et nullement des documents d'études à fournir. Un soin particulier sera désormais apporté à l'utilisation du vocabulaire employé dans les documents de consultation pour éviter toute ambiguïté.

Formation des maires

L'Association Départementale des Maires et les élus de l'Ariège ont mis en place le 9 décembre 2010 à Montels une formation sur la thématique de l'**accessibilité voirie et cadre bâti**.

Plus de 80 personnes étaient présentes. Plusieurs spécialistes sont intervenus au cours de cette formation dont notre représentant départemental, Olivier Sanchez, dont le propos était plus particulièrement axé sur le diagnostic accessibilité des bâtiments.

Les élus ont été très attentifs aux préconisations nécessaires aux futurs marchés de maîtrise d'œuvre, en phase diagnostic ou conception, propres à l'accessibilité dans leurs bâtiments communaux et de nombreux questionnements sont venus alimenter les débats.

Guide 2010-2011 de l'Office Général du BTP « Architectes, entrepreneurs : mode d'emploi »

Un outil indispensable pour tous les professionnels engagés dans l'acte de bâtir. Ce CD ROM rassemble sous forme de rubriques pratiques toutes les données administratives, financières et réglementaires, qu'il faut maîtriser dans les marchés privés, comme dans les marchés publics, depuis la mise au point du projet, jusqu'à la fin du chantier.

A commander auprès de l'OGBTP : www.ogbtp.com/z_4647/index.asp?id=791&page=22&fond=

ACTUALITÉS

Performance énergétique : engagements et assurances des architectes

Afin d'éviter le piège consistant à prendre, par contrat, des engagements sur des résultats de performances, la Mutuelle des Architectes Français conseille aux architectes d'introduire dans ses contrats de maîtrise d'œuvre la clause suivante :

« L'opération est réalisée dans le cadre de la [réglementation thermique RT20** ou label].

La maîtrise d'œuvre s'emploiera, dans le cadre de son obligation de moyen, à mettre en œuvre les solutions architecturales et techniques pour obtenir les performances thermiques visées ci-dessus.

Les résultats de consommations théoriques, obtenus à partir des logiciels de calculs, ne peuvent en aucun cas engager la maîtrise d'œuvre sur des consommations réelles dans la mesure où, dans ces consommations réelles, sont incorporées des consommations qui ne sont pas intégrées dans les réglementations et modèles de calcul et sont sujettes au comportement des occupants et aux conditions climatiques qui peuvent s'écarter notablement de la moyenne.

Les éventuelles contraintes particulières formulées par le maître de l'ouvrage ne pourront en aucun cas introduire un lien entre les performances théoriques et les consommations réelles »

SOCIAL

Ce qui a changé au 1^{er} janvier 2011

> **Plafond mensuel de la Sécurité Sociale** : il passe de 2 885 euros à 2 946 euros, soit une progression de 2.11 %.

> **Forfait APEC annuel** : est supprimé et est remplacé par le relèvement de l'assiette de la cotisation APEC fixée dès le premier euro.

> **Forfait social** : cette contribution sur l'épargne salariale et les régimes de retraite complémentaire, à la charge de l'employeur, passe de 4 % à 6 %.

> **GMP (garantie minimale de points)** : le salaire charnière provisoire est de 3 255.41 euros mensuel.

> **Réduction « Fillon »** : ce dispositif, dégressif jusqu'à 1.6 Smic, ne sera désormais plus calculé « au mois le mois » mais sur les rémunérations et primes versées sur toute l'année.

PÔLE FORMATION

PÔLE DE COMPÉTENCE EN FORMATION CONTINUE DE MIDI-PYRÉNÉES

ENSA de Toulouse
83, rue Aristide Maillol - BP 10629
31106 Toulouse
Tél : 05 62 11 50 63

Inscriptions, informations et programme :

www.polearchifformation.org

ACTUALITÉS DU PÔLE

Projet EcoHabitat,

La Communauté urbaine du Grand Toulouse vient de lancer, en qualité de chef de file d'un projet européen, la mise en œuvre d'une étude portant sur l'habitat social durable intitulée « *EcoHabitat* ».

Le projet « *EcoHabitat* », s'inscrit dans le programme de coopération transnationale INTERREG IV B SUDOE qui a pour objet de consolider l'espace Sud-ouest européen comme espace de coopération territoriale dans les domaines de la compétitivité et de l'innovation, de l'environnement, du développement durable et de l'aménagement du territoire.

La problématique traitée par *EcoHabitat* est celle du développement durable dans la construction et des usages de l'habitat en zones urbaines. Elle pose la question de l'adéquation des exigences techniques et réglementaires nationales et européennes, avec les caractéristiques spécifiques, culturelles et climatiques du SUDOE.

Le projet *EcoHabitat* réunit des partenaires français, catalans et portugais regroupés en trois grandes « familles » : les collectivités locales et leurs bailleurs sociaux ; les institutions académiques scientifiques associées aux écoles supérieures d'architecture ; les entreprises du bâtiment et les industriels fabricants de composants, des associations de professionnels.

Les objectifs poursuivis à travers cette étude sont au nombre de cinq : a) contribuer à l'innovation dans les domaines de la conception des espaces urbains et des bâtiments durables, ainsi que dans les pratiques de gouvernance de l'habitat social, b) mettre en réseau des industriels, entreprises et laboratoires ayant engagé des travaux de R&D ; c) matérialiser certains résultats émanant des travaux coopératifs sous forme de réalisations expérimentales partielles (constructions neuves ou réhabilitations) ; d) constituer des modules de formation adaptés aux critères du DD de caractère interrégional SUDOE, intégrant les formateurs de techniciens ; e) établir un référentiel qualitatif visant à la création ultérieure d'un Label SUDOE en contrepoint aux labels inspirés des exigences des pays du Nord de l'UE, imposant leurs solutions industrielles.

Les partenaires Français : La CUGT et Toulouse Habitat ; Le Pôle de recherche et d'enseignement supérieur de Toulouse (PRES), associant l'ENS Architecture de Toulouse et des laboratoires de UT1, UTM, UPS, INSA et INP ; La Fédération des SCOP BTP Sud Ouest, le Cluster bâtiment, IEDD, EnviroB.A.T-M.P. **Les partenaires Catalans :** L'Area Metropolitana de Barcelona et l'IMSOL (bailleur social) ; l'Université Polytechnique et l'ETS Architecture de Barcelone, l'IMAT (Institut des techniques de la construction), GAIA (association d'entreprises spécialisées dans la construction industrialisée et l'innovation).

Les partenaires Portugais : La Ville de Lisbonne et son bailleur social ; l'université technique et la Faculté d'architecture de Lisbonne ; la fédération du BTP.

Les partenaires du projet EcoHabitat

PROCHAINES FORMATIONS

Nouvelle formation pour les architectes par MC Formation : Le béton armé et l'architecte : du plan au chantier

Evolution de la mise en œuvre en regard des EUROCODES (2 jours)

Objectifs :

Par des exemples et sans calcul :

- > Lire et comprendre un plan béton armé
- > Comprendre le fonctionnement du béton armé et les dispositions constructives associées en regard des Eurocodes (nouvelles réglementation).
- > Repérer les défauts d'exécution à corriger impérativement.
- > Comprendre les pathologies des constructions en béton et savoir identifier leur origine.

Public :

- > Architectes et collaborateurs, conducteurs de travaux, chefs de chantier, ...
- > Les professionnels du bâtiment qui, sans formation spécifique au calcul de béton armé, exercent des fonctions de suivi de chantier.
- > Les professionnels du bâtiment soucieux de repérer les dispositions de ferrailage acceptables et celles, dangereuses, à corriger impérativement.

MC Formation Blagnac / 2 jours de formation, 660 euros Net de taxes / Les 17 & 18 mars 2011

Inscription en ligne sur le site du Pôle Formation : <http://www.polearchifformation.org>

Rencontre des pôles de compétences en formation continue des professionnels de l'architecture et du cadre de vie / Lyon février 2011

La rencontre des pôles de compétences en formation continue des professionnels de l'architecture et du cadre de vie s'est réunie à Lyon le 10 et 11 février 2011, à l'initiative du pôle régional de Rhône Alpes.

Les représentants des différents pôles régionaux étaient présents. Ces journées ont connu plusieurs points forts : le bilan partiel de dix ans de formation, deux conférences sur l'ingénierie de la formation et la formation continue, comme stratégie de réduction de résistance au changement, une table ronde pluridisciplinaire concernant la transversalité autour du thème du développement durable, et le discours de Monsieur Bertrand-Pierre Galey, Directeur chargé de l'architecture à la Direction générale des patrimoines. Dans un esprit d'évolution du fonctionnement des pôles, il a souhaité que les pôles se structurent pour devenir notamment des interlocuteurs mieux identifiés par leurs partenaires, et qu'ils puissent travailler plus ensemble afin de capitaliser et de tirer profit de la grande expérience qu'ils ont pu acquérir individuellement.

Afin de développer une véritable stratégie de développement, il serait souhaitable d'identifier les besoins en formation continue par la mise en place d'observatoires régionaux de l'emploi et de la formation avec les acteurs du paritarisme.

Le thème de l'obligation de formation pourrait faire l'objet de réflexion et de débats dans chaque région.

Et, afin de donner toute son ampleur à la politique menée, il est indispensable de procéder à une reconnaissance des formations par la mise en place d'une procédure de labellisation avec les acteurs de la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation.

De nouvelles formes de partenariat avec le Ministère seront élaborées, la direction ne subventionnant plus des actions individualisées de formation mais plutôt des stratégies ou des politiques programmées par les pôles. Monsieur Galey a souhaité accompagner ces évolutions en ayant une fonction d'incitation et de régulation.

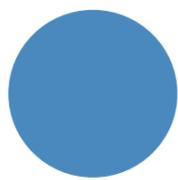
Jean-Pierre Courtiau, Responsable de la mission de la formation continue à la Direction générale des patrimoines au ministère de la culture et de la communication.

Les équipements sportifs : de la programmation à la réalisation / Coursus de formation et cycle de conférences 2011

Une conférence consacrée à un sujet d'actualité en lien avec le thème du module sera ouverte à tous, le jeudi en soirée. A Toulouse, la prochaine conférence sera organisée avec le Comité régional olympique et sportif de Midi-Pyrénées et aura pour thème :

- > « Réglementation, normes référentiels : contraintes ou atouts pour la qualité des équipements sportifs ? » le 31 mars 2011.

Pour plus d'informations : <http://www.polearchifformation.org>



EXTENSION DE L'ÉCOLE MATERNELLE NÈGREPELISSE (82)



Géographie Fiction et Architecture

Il existe des programmes de projets d'architecture heureux ou bien nés. Ils le doivent non pas au privilège d'un budget confortable associé à la singularité programmatique d'une destination prestigieuse mais à l'opportunité d'une assise géographique.

Ici le programme est une extension d'école maternelle. Une extension modeste de deux classes avec son accompagnement de salle de restauration, de salle de repos et de motricité, de sanitaires, du préau et d'un atelier d'art plastique en partage.

L'assise est déjà un site si ce n'est un lieu doté d'un certain esprit et qui doit beaucoup à ce qui relève du *travail* d'érosion d'un cours d'eau. Ici un bras de l'Aveyron, déjà remarqué et exploité par les stratégies défensives qui au Moyen âge ont décidé de la place du château fort de Nègrepelisse.

Le terrain se situe en terrasse au dessus du lit de la rivière à l'orée de la ville et en surplomb d'une nature indisciplinée et foisonnante. La rive ravinée de la rivière en contre bas est couverte d'une végétation arborée dont les cimes atteignent et dominent la pelouse de la cour de l'école.

La géographie offre à nos regards un paysage propre à construire une fiction de découvertes et d'aventures : l'extension de l'école sera conçue comme un poste d'observation avancé sur la faune et la flore.

A cet endroit se dressera, hors programme, la silhouette du *tepee* indien ouvert dans l'ombre et la lumière des arbres. Toute une classe s'y rassemblera pour écouter un conte ou assister à l'éclosion printanière des bourgeons et, dans le silence du trappeur, à l'identification du chant d'un oiseau si ce n'est à l'apparition fugace des cristaux de glace.

Le bâtiment est posé en bordure de la parcelle. Il dessine et contient d'une part le vide de la cour d'école et d'autre part celui de la venelle qui mène à la rivière. Le plan organise, alors, les éléments du programme sous un vaste toit et, derrière le portique d'une galerie, il aligne la succession des salles jusqu'à l'extrême avancée du terrain au contact de la canopée qui couvre la berge pentue de la rivière.

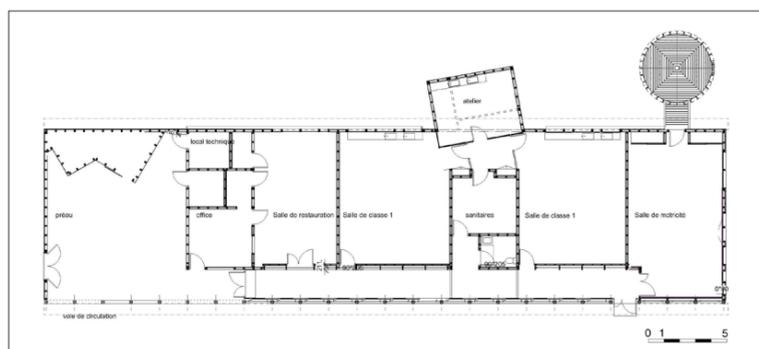
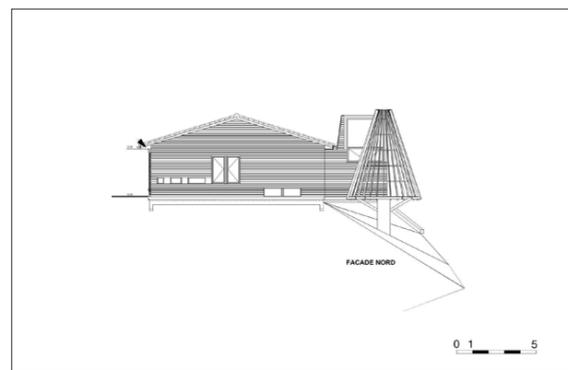
La technique constructive en ossature bois, revêtue d'un bardage en mélèze, coopère à la composition du paysage de l'école et du site. À l'intérieur, elle met en œuvre des matériaux au plus près du naturel : les murs chauffants sont recouverts par un enduit de terre crue, les sols des salles de classes sont en parquet de chêne, les colonnettes de la galerie et les menuiseries sont en bois.

L'école renoue avec le modèle d'une architecture bâtie dans les plaines agricoles, celui qui contient sous un grand toit une diversité d'espaces appropriés à des gestes de travail et d'usages spécifiques : ceux des jeux du préau, ceux de la cuisine et de la salle à manger, ceux de l'étude dans les salles de classe, ceux de l'écoute du corps, de son jeu et de son repos, dans la salle de motricité.

En débordement du programme et du toit pour l'accueillir, afin de chercher la lumière du nord, se glisse l'atelier d'art plastique à l'usage de ces *artistes* que sont les enfants et, à l'extérieur, en tête du bâtiment, posée sur sa pile, se dessine la silhouette pointue du *tepee* en poste avancé de rêves et d'observations : une fiction construite pour l'architecture d'une école, une *cabane* dans les arbres à la frontière géographique de la ville et de la forêt.

Gérard Tiné

Maître d'ouvrage : **Mairie de Nègrepelisse**
Architectes : **23Architecture**
(Magali Albigès / David Stocco)
Plasticien : **Gérard Tiné** / BET : **Midi études**
Surface : **470 m²** / Coût : **882 000 euros HT**
Livraison : **2009**





FORME-T-ON ASSEZ D'ARCHITECTES ?

Une sélection sévère

La France compte environ 20 000 étudiants répartis dans les 20 Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture.

Pour la rentrée 2011-2012 l'ENSA de Toulouse enregistre à ce jour 2 400 pré-inscriptions (sur le portail national qui désormais gère les admissions post-bac).

1 200 futurs étudiants passeront le 1^{er} tour de sélection, 400 feront partie du deuxième tour et seront auditionnés par un jury, enfin une centaine seront admis - sous condition de réussite au bac - à rentrer à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse.

C'est dire si la motivation de ces étudiants est forte et si l'attractivité de l'architecture pour ces jeunes générations est réelle.

Très peu abandonneront en cours d'études et le taux de réussite au diplôme d'Etat d'architecte ADE atteint près de 90%.

Pour quels débouchés ?

Les études d'Architecture s'inscrivent dans le schéma européen LMD Licence / Master / Doctorat mais la quasi totalité des étudiants visent le master pour devenir ADE -architecte diplômé d'Etat, ce titre leur confère le droit d'entrer au service de collectivités, de maîtres d'ouvrages, (rôle de conseil, d'AMO -assistance à la maîtrise d'ouvrage...) ou de travailler en agence, voire en entreprise ou b.e.t.

Ceux qui se destinent à la maîtrise d'œuvre devront réussir - au terme d'une année supplémentaire - une ultime phase ils seront alors habilités à exercer la maîtrise d'œuvre en leur nom propre. Ils rejoindront alors les 1 600 architectes qui tous les ans (chiffres de ces dernières années) choisissent cette voie.

A l'ENSA de Toulouse d'autres voies sont possibles -à travers des post -masters spécialisés sur Projet urbain, Patrimoine - Développement Durable, ou à travers un cursus avec l'INSA pour l'obtention d'un double diplôme architecte et ingénieur, ou encore pour devenir architecte-urbaniste de l'état suite à un concours national préparé dans 3 écoles dont Toulouse. Enfin la voie du Doctorat ouvre sur l'enseignement et la recherche. Le LRA, laboratoire de recherche en architecture, fort de 50 enseignants et chercheurs et d'une vingtaine de doctorants est présent dans divers programmes de recherche, exemple le LABEX « Archeoscience » dans le cadre du PRES Université de Toulouse

Face à quelles attentes et quelles ambitions ?

Au titre des attentes, il s'agit de répondre aux attentes de la société dans son ensemble, aux questions du logement pour le plus grand nombre, d'aborder avec pertinence le développement durable, celui de la réhabilitation du bâti, de penser la ville de demain, en s'appuyant sur le patrimoine, et, de miser sur la création et l'innovation. Ce sont là les défis sur lesquels les futurs architectes sont attendus. Ils le sont en raison de leur capacité à fédérer des compétences autour d'un projet, à croiser des problématiques d'ordres divers, à manier différentes échelles (du design aux grands territoires) mais surtout en raison de leur capacité à conceptualiser, à créer et à traduire des espaces à vivre, à projeter dans l'espace des futurs possibles.

L'ENSA a l'ambition d'offrir à ses étudiants un enseignement supérieur transdisciplinaire à la fois professionnel et universitaire.

Afin de les préparer à la diversification des métiers, elle développe des collaborations avec l'Université, le CNRS, l'INSA et d'autres Ecoles et Universités en France et à l'étranger, des partenariats avec les collectivités territoriales, et des liens avec le milieu professionnel. Une ouverture à poursuivre vers le monde de l'entreprise pour développer une recherche en architecture où la connaissance partage les questions des savoir-faire et des techniques.

Ces coopérations participent à former des architectes responsables, capables de répondre à la complexité des sujets de l'architecture et de la ville

Alors pourra -t-on encore longtemps se satisfaire de 45 architectes pour 100 000 habitants soit le taux le plus faible en Europe ?

Quelle place veut-on réellement donner à l'architecture ?

Les architectes ne seraient -ils pas trop nombreux pour ce qu'ils ont à faire aujourd'hui et pas assez nombreux pour ce qu'ils devraient faire ?

les attentes sont fortes, les besoins importants, la recherche essentielle, d'évidence, nous ne formons pas assez d'architectes.

Nicole Roux-Loupiac,
directrice de l'ENSA Toulouse, architecte

Toulouse le 7 mars 2011